

CONTRIBUTION AU PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

ENGAGEMENT MUNICIPAL : ADOPTER UN PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL VALORISANT L'ANCRAGE LOCAL

L'implication de la Ville d'Arras s'exprime par la gestion ambitieuse de ses marchés de restauration collective (moyenne de 1.500 repas quotidiens).

Les prestataires actuels de la collectivité sont sollicités chaque année sur l'origine des denrées alimentaires qu'ils intègrent dans leurs préparations et qu'ils ne trouveraient pas localement. En tenant compte du fait que ces prestataires ne se trouvent pas sur le territoire communautaire, il serait « écologiquement » contreproductif de substituer la totalité de leurs approvisionnements proches par un approvisionnement

arrageois. La consommation de denrées locales, à l'image de ce qui est déjà réalisé avec le miel d'Arras, dans ses menus est une perspective sérieuse. La saisonnalité et la proximité des denrées ainsi servies quotidiennement sont un réel levier écologique, complémentaire à la part d'aliments d'origine biologique dans les cantines.

Cette contribution s'intègre au Plan Alimentaire Territorial, animé à l'échelle de la CUA.

PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- . Pilote politique : Samantha RIVAUX, en charge de la Vie Commercante
- . Pilote technique : Cédric FRUCHART

DÉPARTEMENTS PARTENAIRES (3)

Vitalité et réussite éducative ; CUA

ÉTAT D'AVANCEMENT

En cours

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- . Nombre d'agriculteurs locaux impliqués,
- . Nombre de denrées « territoriales » intégrées,
- . Nombre d'utilisateurs impliqués (restaurants collectifs, privés, commerçants...),
- . Pourcentage de menus végétariens et de produits équitables .

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Annuellement avec les prestataires de la collectivité

CONTRIBUTIONS DE L'ACTION AUX OBJECTIFS DU PROJET DE TERRITOIRE 2030 : Fort

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX OBJECTIFS ; ENJEUX ET PRIORITÉS DE DD : Fort

BUDGET

Temps des agents impliqués



Arras, ville écologique et positive

